

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES MUNICIPAUX

**Objet : RESTRICTION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT
PARKING DES ETANGS DES MOINES, PARKING COTE HOTEL IBIS
ET ROUTE D'ANOR – TRIATHLON – DU 10 AU 14 JUIN 2021**

Registre n° 71
Arrêté n° 529

Le Maire de la Ville de FOURMIES

VU les articles L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures restrictives de circulation et de stationnement à l'occasion de la manifestation, afin de parer à d'éventuels accidents,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Du jeudi 10 Juin 2021 à 8h00 au lundi 14 juin 2021 à 17h00, le stationnement sera interdit sur le parking des Étangs des Moines, le parking situé à côté de l'hôtel Ibis et route d'Anor afin de permettre l'installation du matériel ainsi que le bon déroulement de la manifestation.

ARTICLE 2 : Des barrières de sécurité seront disposées par les Services Techniques Municipaux, de manière à interdire l'accès à la zone de stationnement des Étangs des Moines.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Responsable du Pôle Vie Urbaine, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et le personnel placé sous ses ordres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié et notifié.

Fourmies, le 12 mai 2021
Par Délégation du Maire,
L'Adjoint Délégué en charge
De la Sécurité, la Circulation et
Des commerces non-sédentaires



Jean Luc BURY

Délais et voies de recours :

Le bénéficiaire d'une autorisation qui désire contester la décision peut saisir le Tribunal Administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir le Maire d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (Au terme d'un délai de quatre mois le silence du Maire vaut rejet implicite).

Hôtel de Ville de Fourmies

Place de Verdun - CS 50100
59611 FOURMIES CEDEX

Tél. 03 27 59 69 79
Fax : 03 27 60 21 41
www.fourmies.fr

